



KIMBERLY-CLARK

USINE DE

Le livre, le papier et la communication  
filpac cgt

SOTTEVILLE

# Appel à la grève

Tous dans la rue le 6 Février 2020 pour un  
retrait total de la réforme des retraites !!!

Bonjour à toutes et à tous,  
Voici le tract de l'U.D. contre la régression sociale que veut mettre en place le gouvernement MACRON.

Nous vous invitons à vous organiser au mieux pour pouvoir participer aux manifestations à venir et vous laissons libre choix pour les heures de grève. Comme d'habitude, il suffira de prévenir le superviseur et d'indiquer le nombre d'heure sur la feuille de pointage.

**Rendez-vous 10h30 Cours Clémenceau.**

**Toujours déterminé-e-s, jusqu'à la victoire.**

**Retrait du projet de réforme des retraites.**

**Tous en grève le jeudi 06 février 2020**



Loin de s'épuiser, le combat contre la réforme des retraites continue !

L'UD CGT 76 se félicite de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises dans la France entière comme dans le département de Seine-Maritime les 29, 30 et 31 janvier. La journée de grève et de manifestation du **mercredi 29 janvier** a rassemblé **11 500 personnes en Seine-Maritime** : 4 000 Rouen, 7 000 au Havre, 400 à Dieppe, 100 à Lillebonne. C'est bien la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances

auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

Au lendemain de l'ouverture de la « conférence des financeurs », la CGT réaffirme ses propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-e-s !

**L'UD CGT 76 appelle à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale.**

**Elle appelle à de fortes actions de mobilisation notamment pendant la semaine d'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale et tout au long des débats parlementaires !**

## **JEUDI 06 FEVRIER**

### **Grèves et manifestations**

**Rouen : 10 h 30 Cours Clémenceau**

Le Havre : Action interprofessionnelle intersyndicale

Dieppe : 10 h 30 départ de la Mairie

Lillebonne : 15 h place du Théâtre Romain

Samedi 8 février rassemblement esplanade de la Mairie

Eu-Le Tréport :

Fécamp :

Pour les initiatives et actions (distributions de tracts, manifestations, ...) de la semaine dans le département, les camarades sont invités à se rapprocher de leur Union locale.

**Mardi 04 février : Soirée festive de soutien aux grévistes de 19h à 23h00**

**Salle festive – 40 rue des Coquelicots à St-Etienne de Rouvray.**

# Retraite : revendications CGT

- Prendre en compte la **pénibilité des métiers** et étendre les dispositifs de départ anticipé existants
- **Un départ à la retraite à 60 ans** à taux plein et un revenu de remplacement à **75 %** du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois) minimum le Smic (à 1800€ brut - revendication CGT)
- **Comptabiliser les années d'étude et de précarité** chez les jeunes
- **Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix.**

## Financement :

### ↑ Emplois



Dans un système à répartition, la **retraite c'est d'abord une question d'emploi**, car le nombre d'actifs conditionne le montant des cotisations. La promesse du président Macron est de ramener le chômage à son taux d'avant crise. Cela représente 2,4 % d'emplois en plus, soit environ 9 milliards de cotisations supplémentaires et 7 milliards d'économie sur l'assurance chômage. **Gain total : 16 milliards.**

### ↑ Salaires :

**Augmenter les salaires, c'est plus de cotisations sociales :**

1 % d'augmentation de la masse salariale dans le privé c'est 3,6 milliards de cotisations en plus et 5 % c'est 18 milliards. Sans parler de la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique. Par ailleurs, **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes** rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la Sécurité sociale. L'égalité femmes-hommes, c'est bon pour tous !

### ↑ Cotisations

**Augmentation des cotisations :** entre 0,2 et 0,4 point par an, on assure la pérennité du système : c'est en moyenne une augmentation de **1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.**

### ↓ Exonérations

**Remettre en cause les exonérations de cotisations patronales qui ne profitent pas à l'emploi** et tirent les salaires vers le bas. Plus votre salaire est près du Smic, plus votre employeur est exonéré : à qui ça profite ? On a fait quelques calculs : si on les divise par deux, c'est **45 milliards de recettes en plus**. Si on les supprime pour les entreprises du CAC 40 – qui se portent apparemment plutôt très bien – c'est au minimum 5,5 milliards en plus.

### ↓ Dividendes

Alors que la France bat des records en distribution de dividendes, **taxer les profits financiers** rapporterait 30 milliards par an.